

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



Ontario

Le 24 mars 2026

Chris Day

Président

Office de la télécommunication éducative de l'Ontario

2180, rue Yonge, Station Q

Toronto (Ontario) M4T 2T1

Objet : Lettre présentant les orientations annuelles 2026-2027 à l'intention de TVO

Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous transmets les priorités gouvernementales 2026-2027 pour l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO).

Les organismes font partie du gouvernement et sont tenus d'agir dans l'intérêt supérieur de la population de l'Ontario. En cette période d'incertitude économique, les organismes jouent un rôle essentiel pour soutenir notre engagement à protéger l'Ontario en améliorant la prestation des services, en stimulant l'innovation et en assurant une gestion responsable des ressources publiques, tout en respectant les politiques et les directives gouvernementales.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes sont tenus d'aligner leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique sur les priorités de notre gouvernement. En tant que président, vous avez pour responsabilité de veiller à ce que le plan d'activités de TVO démontre clairement comment l'organisme répondra à ces attentes. Les progrès et les résultats doivent être présentés dans votre rapport annuel, et le respect de ces exigences fera l'objet d'un suivi et sera communiqué chaque année au Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre expose mes attentes pour l'exercice 2026-2027, en mettant l'accent sur la manière dont TVO contribuera à la protection de l'Ontario en offrant de meilleurs services et en favorisant l'innovation et l'optimisation des ressources.

Protéger l'Ontario

1. Développer les partenariats nationaux au sein du Canada, afin de promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement et des possibilités économiques à travers le Canada et de soutenir la résilience économique, en particulier à la lumière de la menace des mesures tarifaires des États-Unis et de l'incertitude économique.
2. S'approvisionner auprès d'entreprises ontariennes et canadiennes dans la mesure du possible.
3. Offrir une aide économique aux familles, consommateurs et entreprises de l'Ontario en gelant les redevances et les tarifs gouvernementaux, à moins que la ou le ministre responsable ne les approuve.

Offrir de meilleurs services

4. Se concentrer sur une expérience client axée sur l'utilisateur en simplifiant les interactions, en améliorant la satisfaction et en développant et optimisant les offres de services numériques.
5. Cibler les possibilités d'accroître l'efficacité, d'améliorer les services, de stimuler l'innovation et de réaliser des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'utilisation de l'IA et d'autres technologies de pointe.
6. Éliminer la bureaucratie et les formalités administratives inutiles en appliquant des méthodologies allégées ou d'autres modalités pour augmenter notre efficacité opérationnelle.

Favoriser l'innovation et l'optimisation des ressources

7. Trouver des solutions innovantes pour utiliser efficacement les ressources publiques et remplir le mandat de l'organisme tout en respectant ses affectations financières, en s'appuyant sur des rapports financiers précis, des contrôles internes efficaces et des pratiques proactives de gestion de la fraude.
8. Gérer les effectifs de l'organisme avec soin afin de stabiliser les dépenses et d'assurer une viabilité financière à long terme, notamment :
 - en respectant strictement les critères de contrôle des embauches, notamment en suspendant le recrutement pour les postes qui sont non essentiels à l'activité et qui ne demandent pas de contact avec le public, y compris le recours à des consultantes et consultants
 - en respectant un effectif maximal défini (consultantes et consultants compris)

- en veillant à ce que l'organisme se conforme à la *Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic*
 - en améliorant la productivité et l'efficacité en recourant à la technologie lorsque possible
9. Élaborer une politique en matière d'étendue des responsabilités qui reconnaisse les différents flux de travail au sein de l'organisation et fixe des critères minimaux en matière d'étendue des responsabilités, et la soumettre à l'approbation du ministre d'ici le 31 mars 2026.
 10. Fournir à votre ministre responsable, la politique, les lignes directrices ou les directives modifiées de la FPO qui respectent la norme de cinq (5) jours par semaine à compter du 5 janvier 2026, et collaborer avec votre ministère responsable pour remédier à toute contrainte liée à l'espace de bureau.

Voici les engagements pris à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir plus de détails sur chaque priorité, ainsi que sur les résultats et les mesures de performance associées qui peuvent être utilisées si aucun système de mesure n'est actuellement en place.

Je vous présente également les priorités propres à TVO :

1. Afin de soutenir l'engagement du gouvernement en faveur d'une mise en œuvre cohérente et de grande qualité du programme scolaire, continuer à collaborer avec le Ministère et les partenaires pour fournir aux élèves de l'Ontario des ressources pédagogiques conformes aux priorités d'apprentissage du ministère et aux nouveaux programmes-cadres, et poursuivre l'élaboration de cours en ligne pour le secondaire.
2. Collaborer avec le Ministère et les ministères partenaires afin de déterminer comment TVO peut contribuer à faire connaître l'histoire de l'Ontario au grand public et à la mettre en valeur.
3. Continuer à soutenir l'acquisition des compétences fondamentales en lecture et en mathématiques grâce à la mise en place de programmes et de ressources, tels que le module obligatoire de littératie financière et le soutien scolaire Mathify.
4. Poursuivre la mise en œuvre du Certificat canadien d'éducation des adultes (CCEA), qui remplace le programme de test d'éducation générale (GED) et est reconnu comme le diplôme d'équivalence du secondaire en Ontario.
5. Continuer à promouvoir les ressources pédagogiques de TVO en dehors de l'Ontario, en tirant parti de la réputation du système d'éducation ontarien, et explorer de nouvelles opportunités et de nouveaux partenariats afin d'accroître les recettes, qui pourront être réinvesties dans l'éducation et l'apprentissage dynamique.

6. Évaluer l'impact des ressources pédagogiques de TVO sur l'apprentissage et les résultats scolaires des élèves. Un plan initial définissant des mesures de performance axées sur les résultats, ainsi qu'un plan décrivant la manière dont leur impact sur l'apprentissage et la réussite des élèves sera évalué, devra être remis au ministère avant le 30 septembre 2026, et un rapport final devra être remis avant le 30 septembre 2027.

Lors de notre prochaine réunion, je serai ravi d'aborder ces priorités, et j'ai hâte de savoir comment elles seront prises en compte dans le prochain plan d'activité de l'organisme ainsi que dans ses activités courantes.

Merci à vous et à vos collègues membres du conseil d'administration pour votre engagement sans faille envers TVO. Votre travail et votre soutien constant sont d'une valeur inestimable pour notre gouvernement et la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la sous-ministre Denise A. Cole à denise.a.cole@ontario.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Original signé par

L'Honorable Paul Calandra, ministre de l'Éducation

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes

cc : Pary Bell, directeur général, TVO
Denise A. Cole, sous-ministre, ministère de l'Éducation
Mersad Fard, directrice générale par intérim et sous-ministre adjointe, Division de la gestion et des services ministériels, ministère de l'Éducation
Yael Ginsler, sous-ministre adjoint, Division du rendement des élèves, ministère de l'Éducation